

# CONDITIONS GÉNÉRALES ALAÏA CAMP

## 1 CHAMPS D'APPLICATION

Les présentes conditions générales (CG) sont applicables aux activités de Alaïa Camps, organisés par Alaïa SA, société anonyme dont le siège est situé Route de crans 81, 1978 Lens, ci-après désignée sous le terme le «vendeur ».

En fonction du contexte dans lequel il est utilisé dans les CG, le terme « client » désigne indistinctement la personne réglant la commande ou la personne utilisant finalement le service proposé.

Le client accepte les conditions ci-dessous sans aucune modification et dans leur intégralité. Le vendeur se réserve le droit de modifier les CG en tout temps.

Aucune condition particulière ni condition générale d'achat (CGA) ne peut, sauf acceptation préalable et écrite du vendeur, prévaloir sur les présentes CG. Toute condition contraire posée par le client et figurant notamment dans ses CGA ou dans tout autre document sera donc inopposable au vendeur, sauf accord exprès, quel que soit le moment où ladite condition aura pu être portée à sa connaissance.

Les conditions particulières établies ou consenties par le vendeur lors d'offres ciblées priment sur les présentes conditions générales pour les points qu'elles modifient.

## 2 OFFRE DE PRODUITS ET SERVICES

Le vendeur se réserve le droit de modifier à tout moment l'étendue du catalogue de ses produits, services et leur prix.

Bien que le vendeur s'emploie en toute bonne foi à garantir la fiabilité des informations, les images, schémas et informations figurant sur le site [www.alaia.ch](http://www.alaia.ch), [www.alaiacamps.ch](http://www.alaiacamps.ch), ses sous-domaines, dans les publicités, prospectus, et autres (notamment les sites internet du groupe Alaïa et les pages des réseaux sociaux contrôlés par ses soins) ne sont fournis qu'à titre purement indicatif et ne constituent pas des documents contractuels.

## 3 COMMANDE

Une fois la commande passée, le client reçoit une confirmation de commande générée automatiquement.

Le vendeur n'est pas tenu d'accepter les commandes et peut en refuser tout ou partie sans aucun motif à avancer, et ce à tout moment. Tout paiement déjà effectué est remboursé.

Aucune réservation n'est valable sans que Alaïa SA n'ait reçu ce contrat signé, accompagné de l'acompte requis ou du montant total dû au camp. En cas de paiement par acompte, la totalité du montant total dû pour le camp doit en tout état de cause avoir été intégralement réglée au moins 21 jours avant le début du camp.

La personne qui signe le formulaire d'inscription certifie à Alaïa SA qu'il/elle a le droit légal de représenter le participant inscrit (et si le participant a moins de 16 ans, l'autorisation des parents, du responsable du groupe ou du tuteur légal) et à conclure le présent contrat avec Alaïa SA et que chaque participant inscrit accepte toutes les conditions du présent contrat.

## 4 PAIEMENTS FINAUX ET REMBOURSEMENT

Le montant total du camp, y compris les frais d'accessoires, doit être versé à Alaïa SA avant le début du camp. Les frais d'inscription demandés ne sont pas remboursables.

Le solde est remboursable jusqu'à 15 jours avant le début du camp. Après cette date, le montant reste acquis à Alaïa SA.

Dans le cas où un élève est expulsé du camp pour faute grave ou pour violation du règlement Alaïa SA (voir point 7.), aucun remboursement ne sera effectué.

Alaïa SA se réserve également le droit de ne pas rembourser les frais de camp en raison d'un séjour écourté par la volonté du client.

## 5 ANNULATION OU MODIFICATION DU PROGRAMME

Alaïa SA se réserve le droit d'annuler des sessions de camps initialement prévues en raison d'un nombre insuffisant de participants ou pour toute autre raison à la discrétion de Alaïa SA. Si cet événement devait se produire, Alaïa SA offrira à ses participants la possibilité de choisir une autre session de camp ou le remboursement complet.

## 6 UTILISATION DU SERVICE

### 6.1 Prêt de matériel

Le prix comprend le prêt de matériel nécessaire à la pratique des différentes activités dans le cadre des camps, notamment du camp de surf (à savoir la planche, le leash (fil de sécurité permettant un raccord entre le pied du client et la planche) et la combinaison, ou encore la trottinette, le skateboard, le parkboard, les skis et snowboards à roulettes ou encore les bmx. Pendant toute la durée de la prestation, le client reste responsable de son matériel, de son entretien et de sa garde. Tout dommage au matériel n'étant pas dû à la pratique des disciplines de sport lui sera imputable personnellement. De même, le client sera responsable en cas de vol du matériel si celui-ci intervient avant sa restitution à Alaïa SA.

### 6.2 Sécurité

Outre les consignes qui lui seront indiquées sur place, le client s'engage à respecter les scrupuleusement toutes les consignes de sécurité données par le personnel d'Alaïa SA.

### 6.3 Déclaration du client

Le client reconnaît :

- Savoir nager et avoir le niveau de nage lui permettant d'exercer l'activité de surf dans le cadre du programme des camps ;
- Être en pleine possession physique de ses moyens, et en cas de doute, avoir consulté un médecin ;
- Que des vidéos pourront être diffusées sur internet lors de sa présence sur les sites d'Alaïa SA, et des photos utilisées à des fins promotionnelles, dans le respect du droit à l'image applicable en Suisse.

## 7 COMPORTEMENT DES CLIENTS

Les participants sont tenus de se conformer aux règles et règlements de Alaïa SA. Alaïa SA se réserve le droit de renvoyer le participant à son domicile ou à son responsable de groupe, si, au cours de son séjour, le participant présente un comportement incompatible avec le bien-être du camp ou s'il ne respecte pas les règles établies par Alaïa SA.

## 8 EXCLUSION ET LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

Conformément à l'art. 100 du code des obligations suisse, Alaïa SA ne sera responsable que de ses fautes graves, la notion de gravité s'appréciant selon la jurisprudence des tribunaux suisses en vigueur au moment des faits.

Alaïa SA ne sera ainsi pas responsable des dégâts causés aux biens de ses clients, à leur vol, et à tout préjudice matériel en général, sans que cette liste soit exhaustive.

Conformément à l'art. 101 du code des obligations suisse, Alaïa SA ne sera également pas responsable des fautes commises par ses auxiliaires dans l'exercice de leur mission.

## 9 RESPONSABILITÉ DES PARENTS

Les parents, le responsable du groupe ou les tuteurs légaux assument l'entière responsabilité financière de chaque participant qu'ils inscrivent, pour ce qui suit :

- Les dommages causés, volontairement ou non, aux installations, équipements, matériels ou autres objets appartenant à ou loués par Alaïa SA.
- Les frais de rapatriement des participants tenus de regagner leur domicile ou un endroit déterminé pour des raisons de santé, d'accident, de mauvaise conduite ou autres raisons jugées valables par Alaïa SA.
- Tout le matériel loué ou acheté qui est jugé nécessaire au participant pour profiter pleinement de son séjour et qui est rendu par le participant en mauvais état ou en mauvais état ou qui pourrait être perdu, manquant ou endommagé.

## 10 INFORMATION EN CAS D'ACCIDENT

En cas d'accident, Alaïa SA mettra tout en œuvre pour assurer un suivi médical optimale pour le client. Alaïa SA avertira les parents, le responsable du groupe ou les tuteurs légaux dans les meilleurs délais. Les parents, le responsable du groupe ou les tuteurs légaux reconnaissent que le médecin sera en mesure de prendre toute décision utile. Tous les frais de traitement médical seront à la charge des parents, du responsable du groupe ou du tuteur légal.

## 11 FORCE MAJEURE

La survenance d'un cas de force majeure libère temporairement la partie empêchée de s'exécuter durant le cas de force majeure ainsi que durant un laps de temps approprié à la fin de ces événements. Le terme « force majeure » inclut par exemple les catastrophes naturelles, les intempéries, les guerres, le terrorisme, les troubles politiques et sociaux, les révolutions et insurrections, les grèves, les épidémies et pandémies, les accidents nucléaires ou dommages de réacteurs nucléaires, les empêchements de fabrication involontaires dus par exemple à l'eau, aux dégâts des machines, aux coupures de courant, au feu, etc.

## 12 PROTECTION DES DONNÉES

Le client est informé que le vendeur effectue un traitement des données à caractère personnel le concernant, à savoir ses nom(s), prénom(s), image(s), adresse(s) postale(s), adresse(s) e-mail, numéro(s) de téléphone, et images de vidéosurveillance pour remplir ses obligations contractuelles ou actions commerciales. Ce traitement est effectué conformément à la Loi Fédérale sur la Protection des données (LPD) et à l'Ordonnance relative à la Loi Fédérale sur la protection des données (OLPD), et conformément au règlement général européen sur la protection des données (RGPD) si celui-ci est applicable au client.

Le vendeur traite également les données personnelles, dans la mesure où la loi l'autorise, pour l'envoi écrit ou électronique de messages d'information, de publicité et de marketing. Le vendeur peut également faire parvenir une newsletter aux clients. Le client peut retirer son consentement à tout moment par simple « click » pour se désabonner en fin de message promotionnel ou sur demande à l'adresse courriel indiquée ci-dessous.

### **13 DROIT APPLICABLE ET FOR**

---

Le droit suisse s'applique à la relation juridique entre Alaïa SA et le client.

Le for juridique est à Sion.

### **14 NULLITÉ PARTIELLE DES CG**

---

La nullité d'une ou plusieurs de présentes CG n'affecte en rien la validité des autres dispositions.

### **15 CONTACT ET SERVICE CLIENTÈLE**

---

Pour toute question, veuillez-vous adresser à Alaïa SA par courriel à l'adresse [hello@alaia.ch](mailto:hello@alaia.ch), et pour toute réclamation par courrier recommandé au siège de la société.